



De Dexia à notre facture d'énergie

2011/91
02 | 12 | 2011



Ivan Van de Cloot
Hoofdeconoom
Itinera Institute



Laurent Hanseeuw
Junior Fellow
Itinera Institute

L'échauffement médiatique autour de l'affaire Dexia a définitivement imprimé la vindicte populaire à l'encontre du secteur financier et de ses nombreuses bévues, présentes et passées. Ceci dit, n'en déplaise à certains apparatchiks de partis, dans le cas de Dexia, la responsabilité finale repose partiellement sur les épaules des politiques : administrateurs de Dexia ou du Holding Communal. En effet, les décideurs politiques avalisaient les comptes et la gestion de la banque et du holding. Ils étaient payés pour défendre l'intérêt des communes et de leurs citoyens.

Ces derniers ne doivent donc pas trouver parades budgétaires à leurs responsabilités. En effet, en marge des discussions au sein de la commission parlementaire autour de Dexia, la chute du holding communal a évidemment des conséquences budgétaires. Pour les communes, la perte des dividendes de leur holding entraînera un manque à gagner de 2% à 4% de leur budget annuel. Certaines communes connaîtront une chute de revenu de près de 10%. Avec l'horizon des élections communales de 2012 en vue, de nombreux mandataires locaux se creusent déjà les mé-

ninges pour ne pas devoir faire porter un tel fardeau budgétaire à leurs électeurs ; ce qui risquerait fort de se traduire par une dégelée électorale. Du coup, il semble que certains aient trouvé une discrète échappatoire, ou du moins le pensent-ils, à ce casse-tête financier: relever les tarifs de distribution de l'électricité. Il s'agit cependant, tant économiquement que politiquement, d'une (très) mauvaise idée.

Tout d'abord, l'économie. Le marché de l'électricité, depuis sa « libéralisation », est un marché complexe. En simplifiant, on peut

“

Une augmentation de ces tarifs, pour des considérations qui n'ont rien à voir avec le transport et la distribution d'électricité, est donc une hérésie économique et montre le peu de considération qu'ont les décideurs politiques envers les principes d'une concurrence saine et d'une régulation efficiente.

”

dire que ce marché est divisé en trois: la production, le transport-distribution et les fournisseurs. Le premier ainsi que le troisième de ces marchés sont, en principe, libéralisés et soumis à libre concurrence. En principe bien entendu, vu que chacun sait maintenant que le monopole de la production nucléaire, dans les mains d'Electrabel, fausse grande-

ment la donne. Par ailleurs, la nébuleuse comptable qui la lie à sa filiale ECS (Electrabel Customer Services), active et également dominante en tant que fournisseur aux consommateurs, rend la concurrence encore moins effective. Le transport et la distribution sont, par contre, des activités monopolistiques et régulées. Le réseau de transport et de distribution n'étant pas duplicable, on qualifie ceux-ci de monopoles naturels. En d'autres mots, il s'agit d'un secteur où il serait économiquement moins efficace d'avoir plusieurs entreprises concurrentes. Néanmoins, le problème d'un monopole est qu'il fixe des prix supérieurs à ce qu'une entreprise en concurrence ferait, n'ayant pas d'entraves – d'autres entreprises – à la maximisation de son bénéfice. Dès lors, pour éviter de tels écueils, la libéralisation du

secteur de l'énergie s'est accompagnée d'une régulation du transport et de la distribution d'énergie afin de garantir à tous les acteurs et, à fortiori, aux consommateurs finaux, des prix de transport et de distribution reflétant la réalité des coûts. En Belgique, cette régulation est assurée par la CREG au niveau fédéral ainsi que par trois régulateurs régionaux. La régulation va au-delà de simplement s'assurer qu'il n'y ait pas d'abus et de surprofit dans le cadre de ces monopoles naturels. Le régulateur a le pouvoir de définir le prix demandé pour les tarifs de distribution. Dans de nombreux pays, dont les Pays-Bas, ce pouvoir est mis à profit par le régulateur afin d'inciter les entreprises de transports et de distribution à réduire leur coût et, de là, leurs prix. Mais, en Belgique, les entreprises régulées sont Elia pour le transport à haute tension et Sibelga, Ores et Eandis pour la distribution dans chacune des régions. Or, il n'est un secret pour personne que les conseils d'administration de ces sociétés sont politisés et que des dividendes conséquents sont reversés aux communes. C'est un peu le serpent qui mange sa queue donc, le régulateur étant souvent limité, ne fut-ce que tacitement, dans son action par l'intérêt politique que représente ces sociétés. On le comprend, une augmentation de ces tarifs, au nez et à la barbe des régulateurs, pour

des considérations qui n'ont rien à voir avec le transport et la distribution d'électricité, est donc une hérésie économique et montre le peu de considération qu'ont les décideurs politiques envers les principes d'une concurrence saine et d'une régulation efficiente. Nul ne s'étonnera alors que le citoyen lambda se montre sceptique envers la libéralisation du marché de l'énergie.

D'un point de vue politique, le principe de responsabilité devrait prévaloir. Tant les dirigeants du holding communal que chacune des communes belges, particulièrement celles ayant participé à la recapitalisation de Dexia en 2008, portent la responsabilité de la liquidation du holding communal. Il y a donc un devoir de transparence en expliquant aux électeurs les implications sur les finances communales et en soumettant des propositions, au niveau local, pour renflouer celles-ci. De plus, s'il existe un fautif indirect, il s'agit des électeurs, qui ont élu les mandataires locaux. Si quelqu'un doit payer pour les errements dans Dexia, il faut donc se tourner vers le contribuable, et non vers le

consommateur d'énergie, qui n'a strictement rien à voir. Last but not least, l'énergie est proportionnellement plus importante pour le portefeuille des ménages à bas revenus et un accroissement des tarifs de distribution touchera donc, en priorité, les personnes plus modestes. A l'heure où d'aucuns parlent de faire supporter la crise aux plus riches, voici donc la parfaite illustration de la vraie mauvaise idée.

Ivan Van De Cloot

Chef Economiste

Laurent Hanseeuw

Economiste

Pour une croissance économique
et une protection sociale durables.